

Séance du conseil communal du 08 juin 2007

Présents:

Denis Dimmer (CSV), bourgmestre, Françoise Hetto-Gaasch (CSV), échevin, Gilles Baum (DP), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Claude Kremer (CSV), Romain Reitz (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

Absent et excusé:

Mike Hagen (LSAP), échevin.

01. Informations au conseil communal.

02. Organisation scolaire 2007/2008.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'organisation scolaire de l'année 2007/2008. Trois groupes pour l'éducation précoce sont prévus, deux à Junglinster et un à Gonderange. Pour le préscolaire, 123 enfants sont prévus et ils se répartissent sur 8 classes: 4 à Junglinster, 2 à Gonderange et 2 à Bourglinster. 418 élèves, répartis en 14 classes à Junglinster, 7 classes à Gonderange et 6 classes à Bourglinster, fréquenteront l'enseignement primaire.

03. Démission et nominations de membres de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter la démission de Jan Kanstein comme membre de la commission des jeunes et de procéder à la nomination de Philippe Sylvestre comme nouveau membre de cette commission, ainsi que de nommer Roger Behrend comme membre suppléant de nationalité étrangère de la commission consultative pour étrangers.

04. Approbation de contrats de bail.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver:

- a. un contrat de bail conclu le 7 mai 2007 entre le collège échevinal et l'association « Doheem Versuergt asbl », portant sur la location des locaux sis au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie à Rodembourg pour une durée de trois ans, prorogable d'année en année par tacite reconduction;
- b. un contrat de bail conclu le 27 avril 2007 entre le collège échevinal et M. Julio Sobral de Christnach concernant un terrain à Beidweiler au lieu-dit « unter dem Grauenberg », d'une contenance de 2 ha 20 a et 20 ca, aux fins de l'exploiter comme pâturage pour chèvres et moutons.

05. Approbation d'un acte notarié.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte de cessions gratuites dressé le 7 juin 2007, portant sur des fonds sis à Godbrange, au lieu-dit « Um Semecht », appartenant d'une part à la Fabrique d'Eglise de Junglinster et aux consorts Martine Roller de Bettembourg et Pierre Roller de Junglinster.

06. a. Modifications du règlement de la circulation.

b. Règlement de la circulation – Emplacements radars fixes.

- a. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les modifications du règlement de circulation modifié du 11 juillet 1997, comme suit:

Chapitre II Dispositions Particulières

Imbringen (à ajouter)

Luxembourg, route de

3/4 E, 11a Passage pour piétons devant maison 1

Junglinster (à ajouter)

Bourglinster, rue de

4/5 E, 19 Arrêt bus en face de l'entrée de la rue Val de l'Ernz.

- b. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les propositions faites par la commission de la sécurité et de la circulation quant à l'emplacement des cinq nouveaux « radars fixes » comme suit:
 - Junglinster: rue des cerises, à l'entrée du village en venant de Bourglinster;
 - Junglinster: rue de Bourglinster, à l'entrée du village en venant de Bourglinster;
 - Godbrange: à l'entrée du village en venant d'Altlinster;
 - Gonderange: rue d'Eschweiler, à l'entrée du village en venant de Weimericht;
 - Imbringen, à l'entrée du village en venant d'Altlinster.

07. Projet et devis relatifs au goudronnage d'un chemin rural à Godbrange, au lieu-dit « Scheddelbierg-Biergen ».

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet et le devis d'un montant de 54.050.-€ concernant l'aménagement du chemin rural au lieu-dit « Scheddelbierg-Biergen » à Godbrange sur une longueur totale de 985 mètres.

08. Projet et devis concernant la rénovation des salles de classe de l'école primaire de Bourglinster et vote d'un crédit y relatif.

Lors d'un premier vote le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le devis estimatif dressé par le service technique communal pour les travaux de rénovation de l'école primaire de Bourglinster. Lors d'un second vote il décide avec huit voix contre deux d'inscrire à l'article budgétaire respectif un crédit de 30.000.-€.

09. Approbation des nouveaux statuts du syndicat SIGRE.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

10. Approbation des nouveaux statuts du syndicat SIDERE.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

11. Subventions d'intérêts, dispense d'occupation.

En vertu de l'article 3 du règlement grand-ducal du 12 octobre 2001 concernant les subventions d'intérêts, le bénéficiaire de la subvention doit occuper de façon effective le logement pour lequel il touche une subvention; mais vu que Christian Schulté, portier du Centre polyvalent Gaston Stein à Junglinster, est soumis au régime du logement de service, le conseil communal décide à l'unanimité de lui accorder une dispense d'occupation de son appartement pour l'octroi d'une subvention d'intérêts.

12. Modification de la taxe pour la location d'un barbecue.

Le conseil communal décide avec neuf voix contre une de fixer la taxe à percevoir pour la location d'un barbecue à 50.-€ par appareil loué, les frais de nettoyage y étant inclus.

13. Projet d'aménagement particulier à Godbrange, au lieu-dit « Hesselterhéicht ».

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver provisoirement un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Godbrange, au lieu-dit « Hesselterhéicht », présenté par le bureau d'architecture Marrow pour le compte des époux Fernand Frisch-Beideler, prévoyant le morcellement d'un terrain en deux lots et comprenant l'aménagement de deux maisons unifamiliales jumelées à la condition qu'il sera réalisé conformément au plan dressé par le bureau d'architecture.

14. Allocation de subsides.

Le conseil communal décide:

- a. avec six voix et quatre abstentions d'allouer un subside de 140.-€ à l'association « Frënn vun Csokako asbl Hiefenech » ;
- b. à l'unanimité d'allouer un subside de 140.-€ à l'ONG OGBL Solidarité Syndicale ;
- c. à l'unanimité d'allouer un subside extraordinaire de 1.500.-€ au Badminton Club Jonglënster a.s.b.l. pour la participation à la Coupe d'Europe 2007 aux Pays-Bas.

15. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2006.

L'état des recettes restant à recouvrer, présenté par le receveur François Walter, clôture avec la somme de 62.521,16.-€. Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder la décharge d'un montant de 1.524,96.-€.

16. Problèmes au bâtiment scolaire Loupescht (Déi Gréng).

Sur demande du groupe « Déi Gréng », le collègue échevinal ainsi que l'ingénieur Robert Pauwels expliquent que les vices, qui se sont produits au bâtiment scolaire « in der Loupëscht », vont être réparés sous peu par les artisans concernés.

17. Aménagement de couloirs d'autobus à Junglinster (Déi Gréng).

Le collègue échevinal informe que le service des ponts et chaussées envisagera d'aménager un couloir d'autobus des antennes RTL à l'intersection avec la rue du village, le long de la route d'Echternach, et qu'un bureau d'études a déjà été chargé d'élaborer les plans y relatifs.

18. Divers.

19. Questions au collège échevinal.

20. Nomination de personnel enseignant.

Le conseil communal décide à l'unanimité que Catalina Baden et Laurence Schmit-Wagner obtiennent une nomination comme institutrices de l'éducation préscolaire de la commune de Junglinster pour l'année scolaire 2007/2008, et que Michel Roeder obtient une nomination provisoire comme instituteur dans l'enseignement primaire de la commune de Junglinster à partir de l'année scolaire 2007/2008.

21. Déclarations d'option.

Le conseil communal décide en séance secrète, à l'unanimité des voix, d'aviser favorablement trois demandes d'option.

22. Aménagement de la cour d'école à Bourglinster (DP).

Le collège échevinal explique que la cour d'école devant le bâtiment de l'école préscolaire à Bourglinster sera remise en bon état. Le terrain de jeux prévu derrière le bâtiment scolaire sera aménagé, dès que la transformation du presbytère à Bourglinster en maison relais soit terminée.

23. Aménagement d'aires de jeux (DP).

Sur demande du groupe DP, le collège échevinal explique qu'il envisagera d'aménager une aire de stationnement provisoire sur l'ancien terrain de football (petit terrain), qui pourrait être utilisée comme parc de liaison. Le parking sur la Place de l'Indépendance sera transformé en zone bleue.

24. Mise en place d'un concept de la circulation pour l'ensemble de la commune de Junglinster (DP).

Le conseil communal décide à l'unanimité de charger le collège échevinal à faire élaborer un concept de la circulation pour l'ensemble de la commune par les responsables du service technique communal en collaboration avec la commission de la sécurité et de la circulation et, en cas de besoin, avec un ou plusieurs experts en la matière.